



Tourisme et réseaux écologiques dans les Alpes

Quel est le rôle du tourisme dans la mise en réseau des habitats pour la faune et la flore ?

Les paysages caractéristiques d'un territoire font partie intégrante de l'identité locale et constituent un capital important pour le tourisme. Les vignobles en terrasses et les haies marquent par exemple le paysage de certaines régions. Grâce à l'interconnexion de leurs habitats, ces paysages riches et diversifiés abritent une multitude d'animaux et de plantes. Pour les touristes, une telle biodiversité se reflète dans la richesse et la beauté de la nature. Les cours d'eau semi-naturels et leurs abords forment avec d'autres éléments de liaison du paysage des corridors écologiques qui relient les habitats de la faune et de la flore. Véritables poumons verts, ils contri-

Avec 120 millions de vacanciers par an, les Alpes sont l'une des régions touristiques les plus fréquentées du monde. Un énorme défi pour le réseau écologique, qui peut être maîtrisé par l'adoption de mesures durables.

buent à la qualité de l'air et offrent un cadre attrayant pour les loisirs de proximité et le tourisme. Le tourisme peut donc bénéficier des réseaux écologiques. Il peut aussi le favoriser à son tour en proposant des offres durables et en sensibilisant les visiteurs. Pour que les espaces naturels interconnectés et le tourisme profitent l'un de l'autre, les différents groupes d'intérêts doivent être prêts à collaborer : tourisme et protection de la nature, bien sûr, mais aussi agriculture, sylviculture, gestion des eaux et chasse. Les conflits ne sont pas rares. Le tourisme, en particulier dans ses formes intensives, a souvent un impact négatif sur le paysage, et donc sur le réseau écologique. Les structures hôtelières, les pistes de

ski et les infrastructures de transport peuvent affecter, voire détruire les habitats de la faune et de la flore. Certaines pratiques sportives et activités de loisirs perturbent les animaux et les végétaux et dégradent leurs habitats. Les sports les plus problématiques sont ceux qui s'écartent des sentiers balisés et pénètrent dans les lieux de vie des animaux. La sensibilisation des skieurs de randonnée, des vététistes et autres grimpeurs est donc primordiale pour éviter de mettre en péril les animaux qui vivent dans les espaces naturels. Les responsables du tourisme et les autres acteurs concernés sont appelés à adopter des mesures visant à pérenniser le paysage et les espaces naturels connectés, qui constituent leur capital le plus précieux.

Initiative
Continuum écologique



Les fiches « Réseaux écologiques dans les Alpes » peuvent être téléchargées et commandées gratuitement sur www.alpine-ecological-network.org

Ces fiches d'information sont publiées par l'Initiative Continuum écologique en français, en allemand et en italien pour favoriser la création de réseaux écologiques, en particulier dans le cadre du projet ECONNECT : www.econnectproject.eu L'Initiative Continuum écologique est soutenue par le Réseau alpin des espaces protégés ALPARC, le Programme Espace alpin du WWF, le Comité scientifique international de recherche alpine ISCAR et la Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA. Elle est financée par la MAVA, Fondation pour la Nature.

Éditeur : CIPRA International, Schaan/FL. Graphisme : Bräm Grafik Kunst, Sargans/CH. Impression : Gutenberg AG, Schaan/FL. Imprimé sur papier FSC. Crédits photos : Couverture : Lac de Walchsee au Tyrol/A : 2004 Tirol Werbung, Page 2 : Skieur dans la forêt et Chamois en fuite : Amt der Vorarlberger Landesregierung. **Juillet 2010**

Comment y contribuer ?

✓ Sensibiliser les visiteurs et les sportifs

- Mettre l'accent sur la valeur ajoutée des espaces naturels connectés et sur l'importance des zones de tranquillité, par ex. dans le cadre de visites guidées
- Informer sur les comportements à respecter par le biais de fiches d'information, de panneaux, par l'intermédiaire du personnel chargé de l'information et de la surveillance, ou dans les centres d'information.

✓ Encourager un tourisme respectueux de la nature

- Créer des offres de tourisme durable et de mobilité douce
- Ne réaliser que des projets durables
- Développer un marketing basé sur l'attractivité des paysages richement structurés, créer des labels
- Relier les espaces protégés par des sentiers de randonnée
- Renoncer à l'enneigement artificiel et proposer des alternatives durables
- Prévoir des mesures de compensation.

✓ Gérer les flux de visiteurs et de sportifs

- Bien baliser les sentiers et les circuits
- Protéger les zones sensibles en gérant les flux de visiteurs, ménager des zones de tranquillité et limiter l'accès à certains sites dans certaines périodes
- Adopter des plans de gestion adéquats, en particulier pour les activités sportives problématiques et certaines activités de loisirs, éviter les interdictions
- Remplacer les mesures restrictives par des mesures de coopération et de

sensibilisation

- Si les mesures restrictives sont inévitables, veiller à ce qu'elles soient respectées et prévoir des sanctions pour les contrevenants
- Créer des offres alternatives dans des sites moins sensibles aux perturbations
- Passer des accords avec les sportifs et les associations pour une pratique sportive respectueuse de la nature.

✓ Éviter de construire de nouvelles infrastructures

- Utiliser les infrastructures existantes et les valoriser écologiquement
- En cas de développement de l'offre touristique et des infrastructures, mettre en œuvre des mesures pour favoriser la création d'un réseau écologique (voir les fiches Protection de la nature, Transports, Aménagement du territoire, Gestion des eaux et Sylviculture)

✓ Éviter les conflits avec la protection de la nature, l'agriculture, la sylviculture, la gestion des eaux et la chasse

- Coordonner les objectifs et trouver des solutions en commun
- Prendre au sérieux les conflits et les besoins des divers groupes d'intérêt.

Ces mesures ne doivent pas être mises en œuvre de manière isolée, mais intégrées dans une stratégie de création de réseaux écologiques. Pour en savoir plus, consulter le catalogue de mesures présenté sur le site www.alpine-ecological-network.org (en) sous Continuum Initiative/Measures.



Rendre visibles les limites invisibles

Les sportifs qui s'adonnent à leur activité favorite en pleine nature peuvent mettre en jeu la vie de certains animaux. Pour nombre d'espèces alpines, l'hiver est la saison la plus difficile. Une fuite sous l'effet de la panique entraîne une perte d'énergie qui peut avoir des conséquences irréversibles, y compris pour les robustes chamois.



Pour sensibiliser les sportifs à l'importance vitale des zones de tranquillité pour la faune et la flore, le Vorarlberg/A et la Suisse ont lancé la campagne « Respektiere deine Grenzen » (« Respecter c'est protéger »), qui s'adresse aux sportifs indirectement par l'intermédiaire de nombreux partenaires, ou directement grâce à des actions publicitaires et de communication.

www.respektiere-deine-grenzen.at (de),
www.respecter-cest-protoger.ch (fr)

Pourquoi des réseaux écologiques ?

Les Alpes sont l'une des régions européennes les plus riches en biodiversité. Au cours d'une journée, d'une année ou d'un cycle de vie, les animaux et les plantes doivent avoir accès à divers habitats et ressources pour se nourrir, se propager et se reproduire. Dans le cadre de leurs

[Conserver la biodiversité]

migrations, ils doivent souvent surmonter de nombreux obstacles. De plus, les espèces animales et végétales souffrent de la restriction de leur habitat engendrée par les activités humaines, en particulier par l'exploitation intensive des sols et le morcellement croissant du paysage. C'est pourquoi la mise en réseau – et donc l'accessibilité – des différents territoires a une influence capitale sur la survie des populations et des espèces. Face au changement climatique, la connectivité revêt une importance croissante. Les espèces touchées par la modification du climat peuvent ainsi trouver de nouveaux habitats adaptés à leurs besoins et changer de territoire.

Les mesures concrètes pour la création de réseaux écologiques sont prises essentiellement au niveau local. Or, l'interconnexion des habitats n'est pas seulement importante à petite échelle. Certaines espèces animales comme le lynx, les grands ongulés (cerf) ou les rapaces (gypaète barbu) ont besoin de vastes habitats proches de l'état naturel. Il est donc nécessaire de coopérer au niveau alpin pour assurer la conservation de ces espèces.

La création de réseaux écologiques ne contribue pas seulement à améliorer les conditions de vie de nombreuses espèces

[La population en profite]

animales et végétales : les espaces naturels et semi-naturels profitent aussi à l'homme, par exemple en tant qu'espaces récréatifs ou par leur fonction de protection contre les risques naturels. Il existe déjà de nombreux accords et initiatives en faveur de la connectivité écologique. En signant le Protocole sur la protection de la nature de la Convention alpine et la Convention sur la diversité bio-

logique, les pays alpins se sont engagés à conserver et à utiliser la biodiversité de manière durable. Au niveau européen, on œuvre activement à la création d'un réseau paneuropéen dans lequel les Alpes jouent un rôle central. Les sites Natura 2000 et Émeraude sont des éléments essentiels de ce projet. Souvent sans le savoir, nous sommes tous partie prenante de ces accords et initiatives. Pour assurer le succès du réseau écologique à travers les Alpes, il est capital d'impliquer la population et tous les acteurs concernés.

La nature alpine en chiffres :

- 4500 espèces végétales
- 45 % de ces espèces sont menacées de disparition d'ici 2100
- Territoire du lynx : 450 km²
- 900 espaces protégés de grande taille dont la plupart ne sont pas interconnectés